

Décision

Générale

colonial

Décision n° 59/SG/CG prise en Conseil de Gouvernement, portant révocation de fonctions de M. Mohamed Moussa Anfare dit « Douda Mohamed » en qualité de Cadi du Cercle de Dikhil.

n° 59/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
17 janvier 1968

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1968

Date du numéro
10 février 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Elmi Afasse, Issa Horróné Rer Dawalie Bah Ahado, est révoqué de ses fonctions de Cadi du Cercle de Dikhil à compter du 1 mai 1967, date de prise d'effet de sa suspension. M. Moussa Mohamed Anfare dit «Douda Mohamed», chargé d'assurer les fonctions de Cadi de Dikhil à compter du 1er mai 1967, est titularisé dans ses fonctions à compter de cette même date.